



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 7 février 2017 : situation des marchés des fruits et légumes d'hiver, rénovation du verger arboricole, dispositif « fruits et légumes à l'école » et stratégie des filières « fruits et légumes transformés et pomme de terre »

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 7 février 2017, sous la présidence de Monsieur Patrick Trillon.

Conjoncture : les marchés des fruits et légumes d'hiver 2017 bien orientés

Contrairement à l'hiver dernier (particulièrement chaud), les marchés des fruits et légumes d'hiver en 2017 sont dans l'ensemble bien orientés. La conjoncture est même plutôt favorable pour les producteurs de légumes, qui ont de la marchandise ; les cours étant élevés et la concurrence européenne peu intense (les productions italiennes et espagnoles ayant été très impactées par de mauvaises conditions climatiques).

Rénovation du verger arboricole : lancement d'un appel à projets

Les membres du conseil ont donné un avis favorable sur un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer relative à la mise en œuvre par l'établissement, en articulation avec les collectivités territoriales, d'un programme de financement de certaines dépenses de plantation dans les vergers arboricoles.

FranceAgriMer lancera prochainement un appel à projets, visant à accompagner les adaptations structurelles des entreprises arboricoles, pour développer la production et/ou assurer un renouvellement régulier des espèces et des variétés,

L'aide de FranceAgriMer sera attribuée aux projets en appliquant dans l'ordre les priorités suivantes, partagées avec les Régions :

- le renouvellement des exploitants : les demandes portées par des exploitations dans lesquelles les jeunes agriculteurs ou nouveaux installés détiennent au moins 20 % du capital social ;
- la lutte contre les maladies végétales ;
- la recherche d'une double performance économique et environnementale en cohérence avec la stratégie de filière.

En 2016, FranceAgriMer a pu soutenir, dans le cadre de ce dispositif, les investissements dans les vergers arboricoles à hauteur de 4,35 M€.

Dispositif d'indemnisation des pertes sur cerises dues à la drosophile suzukii en 2016

La direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a présenté aux membres du conseil le projet de décision permettant l'indemnisation des pertes sur cerises liées à la drosophile suzukii en 2016. La décision sera publiée le 9 février et les exploitants auront jusqu'au 10 mars 2017 pour déposer les dossiers d'indemnisation auprès de la Direction départementale des territoires de leur département.

Dispositif « Fruits et légumes à l'école »

FranceAgriMer a présenté un point d'étape sur la mise en œuvre du dispositif « Fruits et légumes à l'école », notamment sur l'application du forfait, qui vise à simplifier l'accès au dispositif pour les collectivités territoriales comme pour les fournisseurs et à sécuriser les paiements.

Le bilan des paiements sur la première période d'application des forfaits, de septembre à décembre 2015, fait apparaître de premiers résultats positifs :

- une progression de 11 % des montants payés pour la distribution de produits et de 12 % du nombre de demandes payées par rapport à la même période de l'année scolaire 2014/15 ;
- une forte progression de l'aide pour l'accompagnement pédagogique, avec un nombre de demandeurs qui a plus que triplé ;

- 21 % des demandes payées au forfait pour cette première période de mise en œuvre ;
- plus de nouveaux entrants sur la mesure que de départs et un accès facilité pour les petits bénéficiaires.

Les services de la DGPE ont présenté aux professionnels un point d'information sur le nouveau règlement relatif au régime d'aide à la fourniture de fruits et légumes, de bananes et de lait dans les établissements scolaires, qui prévoit notamment le financement désormais à 100 % du programme sur fonds européens (contre 76 % pour l'année scolaire 2016/17). Sur la base de ces nouvelles règles, les services du ministère vont élaborer dans les prochaines semaines une nouvelle stratégie nationale, qui visera à harmoniser les programmes « fruits et légumes à l'école » et « lait à l'école » en simplifiant leur mise en œuvre tout en veillant à maintenir la plus-value de ces programmes, en particulier à travers un renforcement des mesures d'accompagnement pédagogique auprès des enfants.

Stratégie des filières « fruits et légumes transformés et pomme de terre » : bilan des plans d'actions 2016 et priorités pour 2017

Les membres du conseil ont fait le point sur les programmes stratégiques des filières fruits et légumes transformés et pomme de terre.

Concernant la filière des fruits et légumes transformés, 75 % du plan d'actions 2016 a été réalisé (soit 9 actions sur 12 priorisées). Pour l'année 2017, 18 enjeux ont été identifiés au sein des quatre priorités suivantes :

- la compétitivité de la filière, des entreprises et des exploitations ;
- la recherche et le développement ;
- le développement des marchés ;
- la sécurisation du fonctionnement de la filière.

Pour la filière pomme de terre, 86 % du plan d'actions a été réalisé (12 actions sur les 15 priorisées).

Pour l'année 2017, 24 enjeux ont été identifiés autour des trois priorités suivantes :

- la compétitivité de la filière, des entreprises et des exploitations ;
- l'environnement ;
- la gouvernance et l'organisation de la filière.

Actualités européennes

Les services de la DGPE du ministère en charge de l'agriculture ont fait un point en conseil sur les avancées de la révision du règlement 543/20111, à la suite du comité de gestion du 17 janvier dernier. La Commission européenne a présenté de nouveaux textes qu'elle souhaite voir adoptés au cours du mois de février et publiés en mai prochain. Dans l'attente, une consultation publique est ouverte jusqu'au 10 février 2017.

La réflexion sur la stratégie nationale des programmes opérationnels va se poursuivre avec les professionnels.

Pour en savoir plus sur les fruits et légumes et la pomme de terre, les dernières données économiques sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : ecoCSFL070217

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@francea
